

REGLEMENT ORELLE CHALLENGE

ORGANISATION

Orelle Challenge est organisée par l'Office de Tourisme d'Orelle en collaboration avec l'Union Cycliste Vanoise, associations régies par la loi 1901.

EPREUVES

ΚV

1 parcours est proposé avec un départ au hameau de Francoz et une arrivée au lieu-dit l'Arcellin. Il se situe entre 890 et 2050m d'altitude. Il emprunte >95% de sentiers ou pistes forestières. Sa distance est de 5000m de long sur 1133m de dénivelé positif. Il est expressément demandé aux participants de ne jeter aucun emballage ou papier sur le trajet.

Un ravitaillement liquide sera proposé au kilomètre 3, au lieu-dit-Les Barnes

Un ravitaillement liquide et solide sera proposé à l'arrivée

CYCLO

1 parcours est proposé avec un départ au hameau de Francoz et une arrivée au lieu-dit l'Arcellin. Il se situe entre 890 et 2050m d'altitude. Il emprunte 100% de route goudronnée. Sa distance est de 14500m de long sur 1202m de dénivelé positif. Il est expressément demandé aux participants de ne jeter aucun emballage ou papier sur le trajet.

Un ravitaillement liquide sera au virage 8, au lieu-dit-Les Barnes

Un ravitaillement liquide et solide sera proposé à l'arrivée

CATEGORIES

ΚV

Le parcours du KV est ouvert aux coureurs nés avant le 31/12/2006.

Les personnes nées entre le 01/01/2007 et le 31/12/2010 pourront toutefois courir, avec une décharge parentale signée par le parent et un adulte qui devra impérativement courir en binôme avec le mineur, tout au long du parcours. Si le parent veut également être classé dans sa catégorie d'adulte, il devra s'inscrire de son côté.

CYCLO

Le mode chronométré est ouvert aux coureurs de 2006 et avant.

Les personnes nées entre le 01/01/2007 et le 31/12/2010 pourront toutefois courir, avec une décharge parentale signée par le parent et un adulte qui devra impérativement courir en binôme avec le mineur, tout au long du parcours. Si le parent veut également être classé dans sa catégorie d'adulte, il devra s'inscrire de son côté.

Le mode randonnée (VAE & VTTAE) est ouvert aux coureurs de 2008 et avant.

LES DOSSARDS - PLAQUES

La remise des dossards s'effectuera les vendredi 05 et samedi 06 juillet à l'Office de Tourisme entre 9h-12h et 14h-17h. Ou bien le dimanche 07 juillet, sur la place d'animation de l'Office de Tourisme, entre 7h30 et 8h30.

Un pointage étant effectué à mi-parcours, les dossards doivent être entièrement visibles.

INSCRIPTIONS

KV:

Inscriptions en ligne sur le site MilesRepublic, jusqu'au samedi 18h00

Aucune inscription sur place ne sera possible

CYCLO & CYCLO RANDO:

Inscriptions en ligne sur le site MilesRepublic, jusqu'au samedi 18h00

Aucune inscription sur place ne sera possible

CHALLENGE DUO

L'épreuve peut se faire en duo (1 traileur, 1 cycliste);

Inscriptions en ligne sur le site MilesRepublic, jusqu'au samedi 18h00

Aucune inscription sur place ne sera possible

Les classements seront établis individuellement et par équipe, en additionnant les temps.

Toute inscription au KV ou à la CYCLO doit être accompagnée d'un des documents suivants :

- Licence FSGT.
- Licence FFTri.
- Licence UFOLEP.
- Licence FFC.
- Licence FFA (et assimilée)

ΟU

- Certificat médical de moins de 6 mois (<1 an accepté pour le KV) avec la mention « non-contre-indication au cyclisme en compétition ou Trail en compétition ».
- Autorisation parentale pour les mineurs.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

DROITS D'ENGAGEMENT:

ΚV

10€ jusqu'au 1er juillet 23h59

Majoration de 5€ du 02 juillet au 06 juillet 18h00

CYCLO

10€ pour les licenciés et 15€ pour les non licenciés

Majoration de 5€ du 02 juillet au 06 juillet 18h00

Cyclo-rando = 5€

Les droits d'engagement comprennent le dossard pucé, le Lot de bienvenue (aux 50 premiers inscrits), le ravitaillement, les smoothies et massages de récup, la redescente en véhicule pour les traileurs ! (Rando-cyclo : lot de bienvenu et plaque non inclus)

ACCOMPAGNANTS:

Pour les accompagnants qui souhaitent monter à l'arrivée, ils devront monter en voiture, en vélo ou à pied, avant la fermeture de route pour les cyclistes et voitures, prévue à **09h00**.

REMBOURSEMENTS

Annulation cause médicale :

Le remboursement des frais d'inscription ne peut se faire que sur présentation d'un justificatif médical jusqu'à 2 jours avant. 1 euro sera retenu par le site de réservation en ligne.

Annulation autre cause: aucun remboursement.

DEPART

Les départs sont donnés en masse, à

HORAIRE DE DEPART du KV: 9h15

HORAIRE DE DEPART de la CYCLO: 9h30

HORAIRE DE DEPART DE LA RANDO CYCLO: après le départ des cyclistes et trailers

EQUIPEMENT OBLIGATOIRES

ΚV

- Epingles à nourrice
- Un téléphone portable, un sifflet, une réserve d'eau, des encas.
- Un Kway est recommandé selon la météo.
- Les bâtons sont autorisés.

CYCLO & CYCLO-RANDO:

- Port du casque obligatoire
- Vélo en bon état de fonctionnement
- Respect du code de la route

RECOMPENSES

Classement scratch Homme et Femme : récompense des 3 premiers

Duos vainqueur Challenge mixte, femmes et hommes. Challenge « Céline Firma » : récompense du meilleur DUO féminin.

Récompense des 5 premiers coureurs par catégorie et par sexe

Lot finisher pour tous les autres.

REPAS

Un repas est prévu (diot, pomme de terre, salade de fruit), à réserver en avance. Le repas sera donné à partir de 12h sur la place d'animation. Le tarif est de 8€/coureur et 13€/accompagnant à régler en ligne lors de la préinscription. Pour les repas réservés et réglés le jour J, prévoir de l'espèces ou un paiement par chèque (pas de paiement CB sur place possible). Il est fortement recommandé de réserver vos repas en avance. L'achat le jour J ne sera possible que dans la limite des repas restants disponibles.

METEO

En cas de mauvais temps les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours ou d'annuler pour raison de sécurité.

BALISAGE

Les parcours seront balisés et sécurisés le temps de la course.

ABANDON

Le coureur qui abandonne devra informer l'organisation par l'intermédiaire du signaleur le plus proche.

SECURITE - ASSURANCE

Les organisateurs sont assurés pour l'organisation de cet évènement par leur biais de leur contrat « organisateur ». RCpro Office de Tourisme : Covéa Risk, numéro de contrat 119.116.226

L'ensemble de l'organisation sera en liaison radio et téléphone. Un dispositif de secours sera en place durant la durée de la course composé de secouristes habilités et d'une ambulance. La redescente se fait sous la propre responsabilité du coureur, sauf retour en bus (trailer). La redescente se fera à très faible allure afin de ne pas gêner les coureurs restants en course.

Les coureurs participent sous leur responsabilité. Les coureurs sont tenus d'êtes en possession d'une assurance individuelle accident pour les non-licenciés. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance résultant d'un mauvais état de santé. Les frais résultants de l'emploi de moyens de secours ou d'évacuation exceptionnels seront supportés par la personne secourue (ou par l'assurance contractée au moment de l'inscription) qui devra également assurer son retour de l'endroit où elle a été évacuée.

Une assurance individuelle accident, pour le jour J, peut être proposées sur demande auprès de l'Office de Tourisme d'Orelle.

ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le simple fait de s'inscrire à cette épreuve entraîne l'acceptation sans aucune restriction du présent règlement et engage le concurrent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve, dégageant ainsi de toute responsabilité les organisateurs en cas d'incident ou d'accident pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve et découlant du non-respect de ce règlement.

DROIT A L'IMAGE

Tout concurrent accepte expressément que les images réalisées durant la journée et sur lesquelles ils apparaitrait soit utilisées sans compensation de quel type que ce soit, dans le cadre de la communication des organisateurs.

CNIL

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en envoyant un email à contact@orelletourisme.net . Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant sauf si celui-ci répond à une obligation légale.